

Conseil d'établissement
26 octobre 2023

5 membres représentants de l'administration

Proviseur	Jean-Christophe ORAIN	Présent
Conseiller culturel adjoint	Vincent PERROT	Présent en visio
Directrice 1 ^{er} degré	Alix MARTELLY	Présente
Gestionnaire	Morgane ANSQUER	Présente
CPE	Frédéric BOIRA	Présent

Membres représentants des usagers :

Titulaires	Emargement	Suppléants	Emargement
Parent – Carolina DEL CAMPO	Présente	Parent - Manuel MAJERUS	Observateur
Parent – Margarita BENITO	Présente		
Parent – Monique MARTINEZ	Présente		
Andres CASTROSIN	Présent		

Membres représentants des personnels :

Titulaires	Emargement
Enseignant – Adel TAYEB-PACHA	Présent
Enseignante – Pascale DEVLESCHOUDERE	Présente
Enseignante – Valérie KERAVEC	Présente
A.T.S. - Sabine VOTRON	Présente

1. Approbation de l'ordre du jour

Ordre du jour

- Approbation de l'ordre du jour
- Approbation du compte rendu du CE du 28/06
- Installation du CE et de ses conseils et commissions
- Bilan de rentrée

Projets de voyages
Budget rectificatif 23-24
PPMS
Questions diverses

Déclaration liminaire lue par l'APAELM, qui sera jointe au PV

2. Approbation du compte-rendu du CE du 28/06/23

Le compte rendu du dernier conseil est soumis au vote.

0 abstention, 0 voix contre, le P.V. du conseil d'établissement est adopté à l'unanimité

3. Installation du CE et de ses conseils et commission

Le règlement du Conseil d'établissement est présenté et discuté.

Les tableaux avec la composition des commissions sont présentés, il seront complétés au retour des vacances scolaires.

4. Bilan de rentrée

Retour sur la rentrée en photos, présentations des nouveaux personnels. Moment heureux, arrivée des nouveaux services civiques.

La lecture et la découverte des listes de classes est toujours un moment attendu et privilégié de la rentrée.

L'application pronote a été ouverte accidentellement avant la rentrée, dévoilant ainsi la liste des classes.

Rentrée avec 25 PS cette année, augmentation sensible du nombre d'inscrits dans ce niveau (de 16 à la rentrée 2022 à 25).

Préoccupation pour les autres niveaux. Entrées latérales nombreuses qui compensent les départs, y compris de non francophones ; Mme Keravec souligne l'effort que cela représente, tant pour les enseignants qui les accueillent que pour les élèves eux-mêmes, qui peuvent être frustrés de ne pas comprendre (et impossible de traduire constamment...). M. Perrot cite en exemple l'école Lesseps qui a mis en place l'équivalent des UPE2A, avec un personnel dédié à temps-plein à l'accueil de non francophones ce qui a permis de regarnir les classes. C'est un choix stratégique gagnant. Mme Devleschoudere note que les enseignants devront être formés en FLE pour les accueillir correctement.

684 élèves accueillis sur 688 prévus

La structure pédagogique a été adaptée (celle présentée en CE en juin), avec 2 fermetures en primaire et 2 fermetures en secondaire. A souligner, comme chaque année, de nombreuses mobilités internationales d'élèves, qui reviendront en cours d'année, intéressantes pour les élèves, avec tout de même des conséquences financières sur l'établissement. 50 entrées latérales qui compensent les départs.

Captation nette faible de nouvelles familles suite aux JPO ; taux de conversion trop faible, à faire évoluer. Notre agence de marketing va mener des entretiens individuels auprès de familles venues nous rencontrer et qui ont renoncé à y inscrire leurs enfants pour mieux comprendre les stratégies et raisons de ces familles. Il est très important de mieux mesurer les attentes des familles pour faire évoluer notre offre et travailler la captation. Un retour sera fait lors d'un prochain conseil d'établissement.

L'APAELM fait remarquer qu'il est aussi possible de mener des entretiens avec les familles qui ont fait le choix de notre établissement.

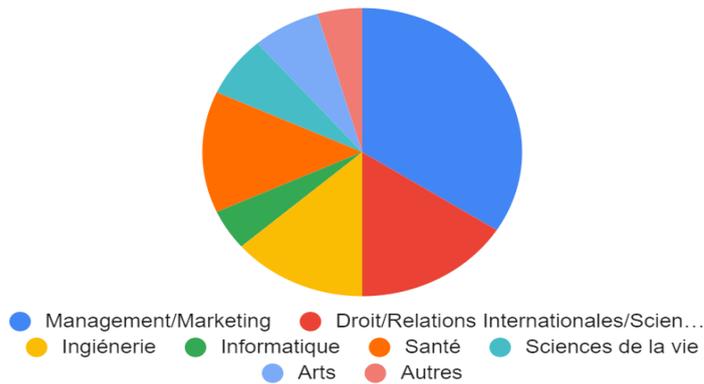
APAELM : par quel biais sont arrivées les nouvelles familles ? Est-il possible que la Mlf finance à nouveau une partie de la campagne ?

→ La plupart des familles arrivent via Internet (réseaux sociaux, GoogleAds)

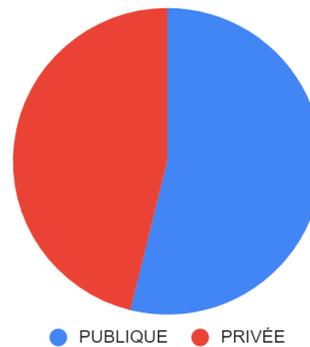
→ Une campagne de communication générale pour tous les établissements va être lancée, afin de vendre une "marque" Lycée français international, comme réseau. Cette campagne sera financée par l'IRF

Bilan post bac

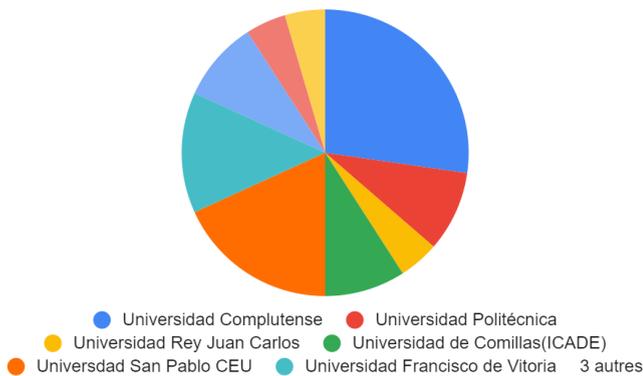
Post Bac 2023 par domaine



Post Bac 2023



Post Bac 2023 en Espagne



Post Bac 2023 par destination



2 semaines de l'orientation prévues au calendrier (Du 27 novembre au 1er décembre) et du 22 au 26 janvier.

Rappel Parcoursup : les candidats bénéficient d'une priorité sur leur vœu 1 dans l'académie dans laquelle ils se portent candidats

Remarque : les élèves choisissent majoritairement des universités privées, alors que la plupart d'entre eux pourraient accéder aux universités publiques espagnoles.

L'APAELM remercie les efforts qui ont été faits l'année dernière (ateliers, travail sur la lettre de motivation, CV, rencontre avec des alumni etc.) pour accompagner les élèves dans leurs projets d'orientation.

5. Présentation de voyages scolaires

6.

Voyage terminale à Lisbonne

Destination: Lisbonne

Projet: découverte de la culture architecturale de la capitale du Portugal. Rencontre avec leurs camarades du lycée français de Lisbonne.

Date : du 04 au 10 décembre 2023, sur temps hors vacances scolaires pour que les terminales ne ratent pas des jours de cours

Départ le lundi soir (après 20.00) pour une arrivée à Lisbonne le mardi 5 au matin.

retour le 10 décembre dans la journée

Nombre d'élèves: 54 ; nombre d'accompagnants: 4 ou 5

Le fonds de solidarité sera mobilisé pour aider les familles qui auraient des difficultés à prendre en charge ce voyage.

Mme Ansquer précise que sur les trois dernières années, aucun élève n'est pas parti pour raison financière.

L'appel au fonds a été lancé au mois d'avril. Lors des voyages, il est intéressant de rappeler l'existence de cette caisse de solidarité tant pour la solliciter que pour faire un don.

Calcul des frais divers : 1€/jour/élève en Espagne ; 2€/jour/élève en Espagne

L'APAEELM remercie le travail des enseignants pour proposer ce voyage à un prix juste.

Un budget maximal de 400€ est soumis au vote.

0 abstention, 0 voix contre, ce budget est adopté à l'unanimité

Classe découverte CP

Séjour de 3 jours et 2 nuits

Lieu: Auberge touristique

Granja escuela Casavieja (ÁVILA)

Date : 22-23-24 Avril 2024

Accompagnateurs: Nelly Coste - Cristina Santana - Service Civique

32 élèves de CP = Classe de CP Lilas (22 élèves) + CP Tulipe (10 élèves)

Trajet en autobus : 1h 15 Villanueva- Casavieja

Axe principal travaillé : La construction d'une citoyenneté éclairée, émancipatrice et responsable

Un budget maximal de 210€ est soumis au vote.

0 abstention, 0 voix contre, ce budget est adopté à l'unanimité

M. Perrot regrette que les budgets des voyages ne soient pas présentés en équilibre Recette / Dépense, comme ils le devraient.

7. Budget rectificatif 2023-24

Prévision Recettes	
Droits de scolarité	
Droits de scolarité	4 316 905
Exonérations, réductions	646 977
Recettes nettes	3 669 928
Services spéciaux	

Prévision Dépenses	
Autres	1 776 243
Masse salariale	3 241 854
TOTAL dépenses	5 018 097
Résultat	-339 169

Cantine	674 000
Transport	135 000
Autres services (voyages)	200 000
Recettes nettes	1 009 000
TOTAL Recettes	4 678 928

La suppression de postes et ses effets sur la contraction de masse salariale et le considérable effort porté par les familles avec les augmentations successives des frais de scolarité nous permettent d'être maintenant sur une trajectoire encourageante, en réduisant considérablement le déficit.

Question de l'APAELM : quel soutien de la Mlf ? de l'Aefe ?

→ Les lignes budgétaires pour la communication, des travaux, du mobilier sont prévues ; c'est bien le réseau Mlf qui nous permet de présenter un budget déséquilibré en supportant ces coûts

→ L'Aefe finance des travaux de mise en sécurité, comme la nouvelle entrée sécurisée de l'établissement.

8. Questions et informations diverses :

9.

Info / Création d'équipes de Volley ball

3 catégories chez les élèves filles, une équipe parents. Participation aux compétitions inter établissements. Beaucoup d'enthousiasme . Une initiative qui contribue à développer le sentiment d'appartenance au lycée Molière.

Projet de création d'un club de Futsal.

L'ALI souligne la participation d'une équipe en football `aun tournoi inter collège, dont les maillots seront financés par l'association.

Club journal "La Gazette du Molière"

Club du secondaire encadré par M. Atanian et Mme Chappel, 1er numéro tout juste sorti !

Projet rénovation terrains de sport

Projet accompagné par l'association ALI. Recherche et accueil d'entreprises spécialisées dans la construction et rénovation des terrains de sport ; projet d'appel de fonds auprès de grandes entreprises françaises pour financer ce projet

Projet aménagement et végétalisation cour

Rencontre de l'entreprise qui a proposé des aménagements au LFM, probablement rénovation en plusieurs phases. Étude et devis actuellement en cours.

Projet de voyage au CERN de Genève du Club Espace

Échanges du club espace avec l'ESA (pas de choix dans les dates, imposées par le CERN)

M. Orain souligne par ces quelques exemples le dynamisme des équipes qu'il remercie.

Questions diverses APAELM

Question sans réponse du dernier CE

1. Assurance de Continuité scolaire. L'APAELM avait évoqué il y a deux ans l'idée de la prise en charge par le Lycée, à l'instar d'autres établissements, de l'assurance de continuité scolaire mise en place par nous finalement. De précédents échanges il ressort que la DRAFIN étudierait la possibilité de s'en charger et Mme Ansquer avait fait aussi une proposition intéressante mais que mériterait la discussion en CE ; qu'en est-il ?

→ Oui, projet à l'étude. On pourrait l'inscrire dans le prochain RF pour que cela fasse partie des services obligatoires. Un élément important, l'assureur propose de reverser les sommes -15% de frais de gestion s'il n'y a pas eu d'accident de la vie ; la proposition serait de reverser ces sommes à la caisse de solidarité. Une rencontre avec notre assureur est prévue le 21 novembre pour aborder entre autres sujets cette question.

2. L'APAELM souhaite avoir un bilan du Projet d'Établissement à ce jour, et que soit présenté au premier CE de l'année prochaine un calendrier des actions en cours, de celles à réaliser pour atteindre les objectifs, ainsi que toutes les activités prévues dans le PE. (Proviseur annonce que ce sera inclus dans l'OJ du 2e CE de l'année).

→ Oui au prochain CE.

3. L'APAELM aimerait inclure dans l'ordre du jour le débat et approbation d'une charte avec des règles de bonnes conduites à respecter lors des voyages et notamment interdire les téléphones portables, signée par les parents et les enfants, telle que déjà annoncée lors du CE de juin. Un exemple de charte a été partagé avec M. Orain au mois de juin.

→ Le règlement s'applique pendant les voyages scolaires, et c'est ce qui protège l'établissement en cas de souci. En tant que propriété privée, on ne peut confisquer les téléphones que sur la journée. Un travail de pédagogie sur les usages peut être mené, jusqu'à la charte pour mettre en place un modus vivendi entre famille et école. Un point sera porté à l'ordre du prochain conseil pédagogique (du 8/11) avec les enseignants pour échanger à ce sujet.

1. Règlement Financier : sans information et sans l'accord du Conseil d'Établissement, nous avons constaté que le règlement financier est modifié unilatéralement par l'école chaque année après les vacances. Les dernières modifications concernent le coût des matières non enseignées par l'école et que les élèves doivent payer via le CNED, et l'augmentation du prix des casiers (taquillas) qui n'a pas été votée au CE. Quelle justification y a-t-il pour ne même pas avoir l'avis des membres du CE ?

→ Rappel. Le RF n'est pas voté par le CE mais présenté en CE. Il s'agit en effet d'un ajout après le CE du 6/03 au cours duquel le RF 23-24 a été présenté. Cette évolution devait être présentée au CE du 27/06.

Un point qui a évolué était celui de Mobile Guardian, application de protection des connexions élèves sur leurs Chromebooks, dont l'acquisition avait été discutée et adoptée en CE. Lors du dernier CE, les débats avaient plus porté sur l'augmentation des frais de scolarité que sur ces petites modifications.

2. Formation des enseignants

a. Avant l'arrivée de cette direction, il y avait toujours un point à l'OJ du CE pour discuter et présenter le plan annuel de formation continue des enseignants. Depuis trois ans, ce point n'est plus présenté au CE. L'APAELM aimerait savoir pourquoi cette information n'a pas été communiquée à nouveau et si elle pourrait être incluse dans les CE successifs.

→ 46 personnels se sont portés candidats à des actions de formation, tous ont obtenu au moins une formation, ce qui représente 270 heures de formation.

b. L'AEFE propose une offre de formation inter-degré sur l'école inclusive (parcours M@agistère École Inclusive EFE), combien d'enseignants du 1er et du 2nd degrés suivront cette formation cette année ?

→ Stages proposés par la Mlf + formations ; engagement fort du lycée sur ces questions, l'un des seuls des 23 établissements de la péninsule à disposer d'un ½ ETP consacré à l'inclusion.

3. Projet linguistique

a. Dans son discours de rentrée, le directeur général de la MLF a cité le Lycée International Jean Mermoz d'Abidjan comme exemple de politique linguistique. Dans la Note de Rentrée de l'AEFE, l'engagement de l'agence en faveur du multilinguisme et son intention d'implémenter le BFI dans les établissements scolaires sont mentionnés. A cet égard, nous souhaiterions que le projet linguistique de notre établissement soit visible par les parents sur le site internet du Lycée, comme le partage le LIJM sur son site <https://www.lijmermoz.org/lijm/projet-linguistique/>.

→ Une infographie pourra être préparée pour le site internet.

Questions diverses élus du personnel

Les licenciements du personnel local coûtent cher au lycée, L'administration pourrait-elle nous informer de toutes les dépenses engendrées par les licenciements depuis 10 ans ? Primes de départ, frais de justice etc.

→ Pas de licenciements massifs, mais des postes supprimés comprenant les départs à la retraite, des départs volontaires, des contrats dits de "relevo", et quelques licenciements économiques. C'est la loi qui fixe les taux d'indemnités, selon le motif du licenciement (pour raison économique, sans motif ou faute). Mme Ansquer signale que bon nombre de licenciements ont pu être conduits avec accord des salariés concernés, qui avaient d'autres projets, et ce, quelle que soit l'ancienneté du personnel.

Pas de frais de justice supplémentaires, compris dans la somme forfaitaire annuelle d'accompagnement juridique du cabinet d'avocats.

Après le déconventionnement, comment se fera le recrutement afin d'éviter ces pertes financières importantes ?

→ Si des postes doivent être pourvus, des offres d'emploi seront publiées sur le site de la Mlf et autres pour pourvoir ces postes.

Questions diverses élus des élèves

Sera-t-il possible d'utiliser la piste d'athlétisme de la WAX pour passer le bac ?

→ Rencontre de M. Proviseur avec le responsable du service des sports de la UAX, une location est possible.

Mobile Guardian : trop de sites sont bloqués ; le partage d'écran vide les batteries.

→ Répond à une demande très forte des parents d'élèves (élèves qui se connectaient en 5G via leurs téléphones). La mise en place de cette application a montré que cela répondait à un besoin au vu du nombre de tentatives de contournement réalisées par les élèves. Pour débloquent les sites interdits, les enseignants doivent les signaler au service informatique. Pour les recherches en autonomie, notamment avec les élèves de 1ère et terminale, les filtres de l'application posent de nombreux problèmes. M. le Proviseur propose de porter ce point au prochain conseil pédagogique.

Licenciement de Francisco Martín ?

→ Les raisons d'un licenciement ne peuvent pas être communiquées. Cette décision a été extrêmement difficile à prendre sur le plan humain, mais une même décision serait prise en cas de situation similaire aujourd'hui. L'agent en question continue d'être accompagné par le lycée. Concernant la pétition évoquée par les élèves, il n'y a pas eu de réponse car elle n'a pas été portée à la connaissance de M. le Proviseur.

Une totale transparence n'est pas possible sur un licenciement.

La bienveillance érigée en valeur ? La bienveillance n'est surtout pas le laxisme, et M. Le Proviseur, au moment de cette prise de décision, a décidé de porter la valeur responsabilité sans céder au laxisme.

Ne pouvant donner les détails des raisons de ce licenciement, cela amène effectivement à de nombreuses spéculations. M. Perrot précise qu'avec l'affect et l'émotion d'un personnel que l'on connaît depuis longtemps cela amplifie ce phénomène, mais soutient M. le Proviseur dans sa prise de responsabilité dans cette décision.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h14.

La secrétaire de séance,



Alix Martelly

Le Président de séance,



Jean-Christophe ORAIN